

Dufour, Marc

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **94 (1911)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le prof. Dr. Marc Dufour.

1843—1910.

Le 29 juillet 1910 est mort à Lausanne, subitement, le Dr. Marc Dufour, professeur d'Ophtalmologie à la faculté de médecine, médecin de l'hôpital ophtalmique et oculiste d'un grand renom. La biographie de cet homme éminent trouve sa place dans ce volume comme celles des savants qui ont honoré leur pays par leur œuvre, leur enseignement et leur exemple, en raison aussi de l'attachement qu'il a porté à la société helvétique des sciences naturelles, dont il fit partie durant 40 ans. Il était frère cadet de M. Charles Dufour connu par ses travaux en astronomie et de M. Louis Dufour, professeur de physique à Lausanne.

Marc Dufour est né en 1843 à Villeneuve dans le canton de Vaud, d'une famille autochtone de la région de Montreux. Après les études primaires il suivit l'école cantonale de Berthoud puis l'école moyenne de Morges où enseignait son frère aîné. A l'académie de Lausanne il fut immatriculé à la faculté des sciences dont il sortit en 1861 avec un brillant certificat d'études dans les branches mathématiques et physiques. Il se préparait à embrasser la carrière d'ingénieur, lorsqu'il tourna court et entra en médecine. Il fit à Berne 4 semestres, 1 semestre à Würzburg et Prague et il se rendit ensuite à Paris où l'appelaient ses amis de Rumine qui y séjournaient alors. Cet hiver dans la grande ville française exerça sur Dufour une fructueuse influence, car son esprit ouvert y trouva les éléments de culture générale les plus féconds. Il suivit les cours de physiologie de Claude



DR. MARC DUFOUR

1843 — 1910

Bernard, les cliniques et les services hospitaliers, les cours du Collège de France, en particulier celui de Laboulaye sur les sciences économiques, les leçons de Samson sur l'art de parler, d'autres encore, car il ne perdait pas une occasion d'apprendre et d'étendre ses connaissances en toute matière. L'ophtalmologie l'attirait, aussi il entra en relation avec Liebreich, un ancien assistant de Graefe établi à Paris qui fut son premier maître dans cette science.

Au printemps 1865, dans le désir de faire son doctorat à Berne, Dufour rentra en Suisse. Cependant, l'attitude passionnée qu'il avait prise au cours du procès Demme dans la presse bernoise l'avait rendu suspect à une personnalité influente de la faculté de Berne, d'autre part son maître Biermer appelé à Zurich l'engageait à l'y suivre. Il consacra l'été à la rédaction d'une dissertation de doctorat commencée à Paris, et qui parut sous le titre de « la constance de la force et les mouvements musculaires ». Ce travail important, suggéré par les études d'Helmholtz sur les rapports entre la chaleur animale et le mouvement musculaire, se compose d'un exposé de l'équivalent mécanique de la chaleur, de sa mesure, d'une démonstration de la constance de la force et de ses manifestations dans certains phénomènes de la nature, de l'application de ce principe aux mouvements musculaires et de l'étude du dégagement de chaleur qui en découle. Cette œuvre, qui attira l'attention de Claude Bernard, porte la marque du raisonnement scientifique sévère qui marque les œuvres ultérieures de Dufour et décèle une solide préparation en sciences exactes.

A partir de l'automne 1865, sous la direction de Friedrich Horner, Dufour se voua entièrement à l'ophtalmologie, avec une interruption de quelques mois au printemps 1867 pour l'obtention du brevet de praticien dans le canton de Vaud, qui exigeait un examen devant le conseil de santé. Aussitôt après, Liebreich lui offrit un poste de deuxième assistant de sa clinique dont Laqueur, plus tard professeur à Strasbourg, était le premier. Dufour y fit une besogne utile surtout

pratique, il y déploya une activité considérable et acquit une riche expérience des maladies des yeux. Cela ne suffisait pas, il fallait passer par une école d'ophtalmologie sévère qu'il trouva chez Graefe à Berlin où au bout de quelques mois, il devint assistant de la clinique célèbre considérée à juste titre comme la première de l'époque. Dufour eut pour son maître Graefe un véritable culte, et conserva toute sa vie l'empreinte de cette haute personnalité.

A Berlin, au milieu d'un travail intense, Dufour ne s'accorda guère d'autres distractions que la fréquentation d'un club bien connu sous le nom de Raisonneur, où se réunissaient des assistants, des privat docents et de jeunes professeurs dont la plupart se sont fait un nom, tels Cohnheim, Kühne, Leyden, Leber, Recklinghausen et d'autres encore. Dufour se trouvait à l'aise dans ce groupe discuteur et frondeur où son esprit gaulois plaisait d'autant plus qu'il était uni à une connaissance parfaite de la science et de l'âme allemande.

Au printemps 1869, au milieu de son stage chez Graefe, Dufour fut soudainement rappelé à Lausanne où le Dr. Recordon, médecin de l'hôpital ophtalmique lui offrait sa succession. Il n'y avait pas d'hésitation possible. C'est ainsi qu'avant le temps qu'il s'était fixé, il aborda la carrière pratique à pleines voiles dans les conditions les plus favorables, placé à la tête d'un service d'hôpital, d'une policlinique considérable, héritant du même coup de la clientèle particulière étendue du Dr. Recordon, absorbé par ses fonctions de chef du service de santé cantonal. Fondé en 1844, l'hôpital ophtalmique jouissait d'une réputation étendue qui ne fit que croître entre les mains de l'oculiste de nouvelle école, dont la renommée est devenue universelle. Dufour s'est conquis une clientèle privée colossale, alimentée d'abord par la Suisse romande, la Savoie, les départements français limitrophes, au bout de quelques années c'est de la France entière que l'on recourait à lui dans les cas difficiles. Peu à peu le courant devint international et les malades affluèrent d'Angleterre,

d'Amérique, de Grèce, de Russie, sur les cliniques et aussi les hôtels de Lausanne. La notoriété de Dufour ne fut pas éloignée d'atteindre celle de Graefe, elle peut aussi se comparer à celle de Tronchin et de Tissot au 18^e siècle. Tout compris, il doit avoir passé entre ses mains plus de 200,000 malades.

Dufour fut un excellent praticien doublé d'un médecin sagace, attentif à rechercher les indications générales dans le diagnostic et la thérapeutique oculaires; il était prudent et pesait avec soin les indications du cas particulier, avec la conscience délicate de la responsabilité de son intervention pour le malade qui se confiait à lui. Opérateur distingué, calme et sûr, il avait peu d'insuccès. Son triomphe était l'iridectomie dans les cas difficiles d'iritis chronique désespérés, abandonnés où elle lui donnait encore des succès. On lui a reproché de faire trop peu d'antisepsie, cependant il réussissait, grâce au soin minutieux apporté à la pureté du champ opératoire, aussi bien que dans les cliniques où la désinfection est appliquée rigoureusement.

Dufour se tenait au courant des procédés et des méthodes nouveaux, mais en les jugeant avec une certaine réserve, et ne les appliquait pas sans critique, s'inspirant toujours de préférence de l'enseignement de ses maîtres Graefe et Horner.

Cette activité prodigieuse s'est soutenue pendant 40 ans, sans défaillances, grâce à une santé robuste, à une réserve admirable d'énergie et de volonté, et aussi grâce à l'optimisme associé au sentiment très vif qui inspirait Dufour des services que l'individu doit à ses semblables dans la mesure des conditions où le sort l'a placé. Or, il s'estimait un être favorisé, obligé à rendre à la société la faveur dont elle l'avait entouré, sa bienfaisance n'était pour lui qu'une manifestation de reconnaissance, accomplie avec joie et aussi avec modestie et une noble simplicité. S'il fut avant tout un praticien, si sa conception raisonnée de l'emploi de la vie l'a conduit à l'application plutôt qu'à la science pure, c'est qu'il fallait faire rendre à sa carrière la plus grande somme de

travail utile à l'humanité. Il était pénétré de son devoir professionnel à l'égard des personnes atteintes dans leur vision, menacées de cécité, et l'obsession d'un échec éveillait une obligation morale impérieuse de mettre en œuvre tout ce que son expérience pouvait suggérer, à laquelle il sacrifiait avec une complète abnégation, sans acception de personnes et un complet désintéressement, au prix de sa liberté et de ses convenances. L'exquise bonté de Marc Dufour s'est montrée d'une manière particulièrement touchante à l'égard des aveugles qu'il a entouré de sa sollicitude. Il a créé un fond spécial pour l'assistance des aveugles, alimenté par ses dons et par les contributions des malades opulents qu'il y intéressait, puis il a subventionné largement deux maisons destinées à recueillir l'une les hommes, l'autre les femmes, atteints de cécité et ne possédant pas de famille propre à les recueillir. L'une se nomme Asile Recordon, l'autre Asile Gabrielle Dufour, en souvenir d'une fille unique décédée.

Dufour prit une part active à la transformation en université de l'ancienne académie de Lausanne. En 1890 il fut appelé à la chaire d'ophtalmologie qu'il a occupée jusqu'à sa mort; il fut un excellent professeur, avec la science il possédait le don d'exposition, la clarté, le talent de la démonstration, l'élégance de la parole. Il enseignait l'ophtalmologie non pas à de futurs oculistes de carrière, mais à des médecins praticiens, et s'appliquait, en conséquence, à démontrer de préférence les cas dans lesquels un retard d'intervention ou une erreur peuvent compromettre la vision, comme la kératite, l'iritis et le glaucome. Les recherches de laboratoire n'étaient guère son affaire.

Malgré les exigences de sa clientèle écrasante, Dufour réussit à tenir son enseignement à la hauteur de la science, il n'avait que peu de temps à consacrer à la lecture des ouvrages nouveaux ou même des périodiques, mais il suivait de près les congrès internationaux et les sociétés d'ophtalmologie et restait renseigné par les discussions et les conversations. Il était membre de la société française d'ophtalmologie

et du congrès annuel des ophtalmologistes allemands. Il présida le 10^e congrès international d'ophtalmologie à Lucerne en 1904.

En 1894 le professeur Dufour fut nommé recteur de l'université et occupa cette charge deux ans.

Il fut un membre assidu de la société vaudoise de médecine dès 1869, et y donna une foule de communications sur des sujets variés, le plus souvent pris dans son champ de prédilection la physiologie et la pathologie de l'œil. Il a rédigé avec le soussigné pendant 8 ans le Bulletin de la société médicale de la Suisse romande, jusqu'au jour où à la suite de la création de la Faculté de médecine de Genève cet organe des médecins romands passa dans cette ville. Dufour y a publié le meilleur de ce qui est sorti de sa plume, entre autres citons l'observation de la guérison d'un aveugle né, l'expérience des sens, le mécanisme de l'accommodation, la cécité des couleurs, la vision nulle dans l'hémi-anopsie, le pourpre rétinien, tous travaux inspirés par un esprit scientifique très exact. Dufour a publié avec le Dr. Gonin, dans l'encyclopédie française d'oculistique, deux volumes sur les maladies de la rétine et du nerf optique.

Dufour jouissait parmi les médecins vaudois d'une haute considération, il en était universellement aimé, car nul ne prit plus de soin à observer dans ses relations confraternelles la règle sévère des procédés corrects et à y conformer sa parole et son attitude. C'est en raison de sa conception élevée de la dignité de la profession médicale qu'il laissa l'exemple des vertus qui valent au médecin la confiance et l'affection des hommes, la bonté, la conscience, l'intégrité.

Le professeur Dufour a joué dans les affaires publiques un rôle assez actif, il fut longtemps un membre écouté du conseil communal de Lausanne, fit partie du grand conseil et de la constituante de 1883 et y représenta avec autorité de justes causes. Il était d'un tempérament indépendant et se rangeait de préférence dans les rangs de la minorité, au moins dans les questions politiques. Il a fait partie aussi de

plusieurs conseils d'administration où brillaient ses rares facultés d'assimilation, sa perspicacité et son intelligence des affaires.

Dufour avait pour les sciences géographiques un goût tout particulier (il était membre des sociétés de géographie de Paris, de Genève et de Neuchâtel), aussi voyageait-il souvent et connaissait-il tous les pays du continent qu'il parcourut en cosmographe plutôt qu'en artiste, avec rapidité, voyant quand même une foule de choses qui auraient échappé à une intelligence moins éveillée. Il fit le tour du monde. C'est au retour d'une croisière au Spitzberg qu'il est mort.

L'astronomie l'intéressa aussi, il était admirablement orienté dans cette science à laquelle il avait mordu très jeune, initié par son frère Charles Dufour.

Dans le dernier tiers de sa carrière, Dufour s'est vu décerner des témoignages d'estime dont le plus brillant à ses yeux fut sa nomination à la bourgeoisie d'honneur que lui vota le conseil communal de Lausanne. Il était officier de la légion d'honneur et décoré de l'ordre du Sauveur de Grèce. L'université de Genève à l'occasion du 350^e anniversaire de l'école de Calvin lui décerna le diplôme de docteur honoris causa. A l'occasion du 40^e anniversaire de son entrée à l'hôpital ophtalmique une cérémonie solennelle réunit de nombreux amis pour le fêter.

Dr. de Cérenville (Lausanne).

*Travaux du Dr. Marc Dufour.¹⁾***A. Mémoires originaux.**

1865. La constance de la force et les mouvements musculaires. Thèse de Doctorat, Zurich.
1870. Exquisiter Fall von monoculärer Triplopie. *Klin. Monatsbl. für Augenheilk.*, VIII, p. 46.
1871. Embolie de l'artère centrale de la rétine. *Bull. de la Soc. méd. de la Suisse rom.*
1875. Rupture du ligament suspenseur du cristallin et mécanisme de l'accommodation, *ibid.*
1876. Guérison d'un aveugle-né, *ibid.*
1879. Affection rétinienne produite par une éclipse de soleil, *ibid.*
1880. Sur l'expérience des sens, *ibid.*
1881. Sur l'action de l'iridectomie dans l'hydrophthalmus congenitus. *Festschrift für Horner, Wiesbaden.*
1881. Sur la transplantation conjonctivale. *Rev. méd. de la Suisse rom.*, I, p. 607.
1885. De l'aimant dans la thérapeutique oculaire, *ibid.* V, nos 7 et 9.
1888. Sur la vision rouge ou l'érythroopsie, *ibid.* VIII, n° 4.
1889. Sur la vision nulle dans l'hémianopsie, *ibid.* IX, p. 445.
1890. Des cataractes secondaires au point de vue opératoire. Rapport à la Soc. française d'opht., VIII.
1892. La cécité totale pour les couleurs. *Recueil inaugural de l'Université de Lausanne.*
1894. Etude physiologique sur la cécité. *Jubilé cinquantenaire de l'Asile des Aveugles.*
1894. Sur la variation des causes de cécité, *ibid.*
1900. Sur le traitement des complications oculaires de la variole. *Rev. méd. de la Suisse rom.*, n° 12.

B. Encyclopédie française d'ophtalmologie.

- 1906—1908. Maladies de la rétine et Maladies du nerf optique (en collaboration avec son assistant, M. Gonin).

C. Communications à des Sociétés ou Congrès.

(Plusieurs de ces communications n'ont été publiées que sous forme de résumé).

A la Société helvét. des sciences natur.:

1893. La physiologie des Aveugles. *Actes de Lausanne 1893*, p. 42—45.

¹⁾ Nous reproduisons cette liste d'après celle qui a été publiée par le Dr Gonin, dans le *Corresp. Bl. der Schweizer Ärzte*, du 20 septembre 1910.

A la société vaudoise de médecine:

1888. Extraction de deux cysticerques du même œil.
 1888. Le secret médical.
 1888. En outre, nombreuses présentations de malades dans les séances cliniques.

A l'Association française pour l'avancement des sciences:

1893. Les injections sous-conjonctivales de sublimé. Besançon.

A la Société française d'ophtalmologie:

1884. Sur le champ visuel des hémiploques, II, p. 50.
 1886. De la cataracte hémorragique, IV, p. 76.
 1888. Sur l'étiologie et le traitement de la sclérite, IV, p. 139.
 1892. Sur la perception des couleurs, X, p. 269.
 1897. Sur l'ulcère rongeur de la cornée, XV.
 1898. Opération de la cataracte par lambeau inférieur, XVI, p. 344.
 1907. Sur les hypertopies passagères, XXIV, p. 240.

A la Société ophtalmologique du Royaume-Uni:

1909. Les iridectomies difficiles.
 1909. La cécité de Milton.

Dans les Congrès internationaux:

1894. Sur la cécité totale pour les couleurs. XI^e Congrès médical à Rome, VI, p. 16.
 1894. On retro-choroidal hæmorrhage after ocular operations. VIII^e Congrès d'ophtalm. Edirburgh, p. 92.
 1897. La diplopie monoculaire dans la paralysie de l'accommodation. XII^e Congrès méd., Moscou.

D. Ecrits de vulgarisation sur l'hygiène.

1883. Sur la protection contre le choléra. (Traduction de la brochure du Dr Sonderegger).
 1883. Avis aux mères qui ne veulent pas que leurs enfants deviennent aveugles.

E. Discours.

1890. Inauguration de la Faculté de médecine.
 1891. Leçon d'ouverture du cours d'ophtalmologie pratique.
 1904. Discours d'ouverture du X^e Congrès international d'ophtalmologie.

F. Biographies (Rev. méd. de la Suisse rom).

1887. Dr Horner. — 1888, Dr Ch. de Montet. — 1890, Dr Recordon. — 1892, Dr Ph. de la Harpe. — 1895, Dr Rouge. — 1909, Dr E. Muret.
-